

LES VRAIS NET-GOINFRES, CE SONT LES FAI

LE 22 AOÛT 2011 HENRI DE BODINAT

Ancien consultant en stratégie, notamment pour de grands groupes de télécoms, président d'un fonds de capital développement qui investit entre autres dans des sociétés Internet, Henri de Bodinat a du mal à avaler le discours des FAI. Coup de gueule.



Monsieur Lévy [Jean-Bernard Lévy, ndlr], le patron de Vivendi (SFR), celui de Deutsche Telekom, et celui d'Alcatel **ont récemment planché** devant la Commission européenne, et ont récemment publié dans *Le Monde* **une tribune libre**, expliquant onctueusement que pour le bien de tous, pour permettre de financer les investissements épouvantablement lourds en fibre optique, et pour permettre un accès sans problème aux sites Internet consommateurs de bande passante, comme YouTube, il fallait... faire payer les opérateurs de ces sites Internet...

Derrière ces grands démonstrations quasi-humanitaires, il n'y a qu'une idée, très simple : essayons de gagner encore plus, en utilisant notre position de monopole pour faire payer non seulement le client final de notre service d'accès Internet, mais aussi les grands sites Internet eux-mêmes. Derrière le rideau du bien commun, la cupidité pure. Quand Neelie Kroes demande à ces dirigeants leur position sur l'Internet du futur, c'est un peu comme demander au renard comment gérer le poulailler...

L'idée de faire payer le transport de données Internet aux sites eux-mêmes est un serpent de mer qui revient périodiquement dans le discours des opérateurs de réseaux télécoms, toujours à l'affût de leviers leur permettant de gonfler leurs profits déjà considérables et parfois injustifiés.

Faire payer ceux qui leur ont permis de réaliser des profits importants

Cette proposition est à la fois indécente et destructrice de valeur.

Elle est indécente car les grands opérateurs télécoms, qui sont essentiellement des opérateurs de réseaux fixes ou mobiles, obtiennent déjà une rentabilité très élevée en facturant le service d'accès Internet aux client final, ménage ou entreprise. Le paiement de l'accès Internet, de 30 à 100 euros par mois voire plus pour les entreprises, a même sauvé les opérateurs de réseaux fixes de la chute brutale de leurs revenus quand les appels sur mobile ont cannibalisé les appels sur le fixe. Cette chute de la voix sur le fixe a été plus que compensée par l'utilisation du fil de cuivre ou de la fibre pour transporter non pas des conversations mais des données. Internet et ses contenus ont sauvé les opérateurs de réseaux fixes et sont aujourd'hui en train, avec les smartphones, de booster les revenus

des réseaux mobiles, grâce à l'Internet mobile.

Pourquoi un ménage ou une entreprise s'abonnent-ils à l'accès Internet de Deutsche Telekom, de SFR ou de Comcast ? Tout simplement pour avoir accès aux contenus ou aux services qui leur sont apportés gratuitement par les grands fournisseurs de contenu Internet, de Google à Facebook. SFR ou Comcast veulent aujourd'hui faire payer les entreprises Internet qui leur ont permis de réaliser des profits importants en facturant au client final l'accès à ces sites. Mais sans Google, Amazon, YouTube ou Facebook, qui s'abonnerait à Free ou à SFR ?

C'est un peu comme si Canal +, qui fait aussi partie du groupe Vivendi, demandait aux producteurs américains de films et de séries, qui représentent l'essentiel de son offre de fiction, ou à la Ligue française de football, de payer pour être transporté par satellite ou câble jusqu'au consommateur final. J'aimerais voir la tête du patron de Paramount quand Monsieur Lévy lui expliquera pourquoi il doit payer pour monter sur Canal Sat, au lieu d'être payé pour son contenu exclusif.

Si quelqu'un devait payer quelqu'un d'autre, il serait d'ailleurs plus logique que SFR ou Comcast partagent avec YouTube ou Facebook les revenus considérables d'accès Internet payants, qui n'existeraient pas sans ces grands sites, comme Canal + paie les producteurs de contenus permettant de recruter des abonnés payants.

Un nouveau clou dans le cercueil de nos économies

Cette position surréaliste des rentiers des réseaux cherchant à tout prix à augmenter leur rente de monopole est par ailleurs destructrice de valeur. L'Internet s'est développé très rapidement car il a été essentiellement un modèle gratuit. On ne paie pas pour utiliser Google, YouTube ou Facebook, et Google, Facebook et YouTube ne paient pas pour être amenés jusqu'au client final. C'est ce qu'on appelle la « neutralité du Net » qui a permis son éclosion et son développement. La floraison des sites Internet, cette économie vibrante et entrepreneuriale, est aujourd'hui l'un des principaux ressorts de croissance et de qualité de vie dans les économies occidentales délabrées par la mondialisation. Faire payer les sites pour la bande passante freinerait cet essor créatif et bénéfique pour tous, qui permet l'accès facile et riche à l'information, aux services ou même aux produits grâce au e-commerce.

C'est comme si une bande de rentiers riches et peu créateurs de valeur proposaient de faire les poches à un groupe de jeunes entrepreneurs. Transférer des ressources de l'entrepreneuriat du Net aux rentiers des réseaux reviendrait à transformer l'investissement dans de nouvelles entreprises en dividendes pour des actionnaires passifs et serait une colossale erreur qui handicaperait durablement les économies occidentales. Nous avons déjà observé un transfert massif de ressources de l'économie productive vers l'économie financière, qui a plombé les économies occidentales pour permettre de gaver les banquiers de bonus. Un péage permettant aux opérateurs de réseaux de faire payer les producteurs de contenus Internet, en risquant de casser l'essor d'Internet, serait un nouveau clou dans le cercueil de nos économies, dont le seul intérêt serait de gonfler les dividendes et les bonus d'oligopoles déjà riches.

Et l'argument du financement des réseaux de fibre est creux. Un opérateur de réseaux a pour rôle de... financer des réseaux. Et si la fibre optique ou la 4G ne sont pas rentables, eh bien restez à la 3G et au fil de cuivre, messieurs les opérateurs. Dans la réalité, la fibre va permettre une augmentation considérable de la bande passante, donc du trafic, et des facturations différenciées du client final en fonction de son utilisation. La fibre va permettre d'augmenter l'ARPU (Average Revenue Per User) de l'accès Internet, ARPU qui est le Graal des opérateurs de réseaux. Le financement de la fibre, rentabilisé par cette augmentation de l'ARPU, et largement aidé par les États, n'est ainsi qu'un prétexte transparent pour tenter d'instituer un péage illégitime sur les contenus.

Que la cupidité puisse ainsi de façon quasi institutionnelle menacer un secteur économique entier et s'opposer aussi frontalement à l'intérêt général en dit long sur la dérive du capitalisme actuel, et contribue peut-être à expliquer pourquoi nous sommes entrés en crise durable. Pour aggraver cette crise, rien de plus facile : faisons droit aux demandes des opérateurs télécoms en instituant un péage sur les fournisseurs de contenus Internet, et étouffons ainsi lentement Internet...

—

Billet **initialement publié** sur Stratégies, un blog de *Challenges* sous le titre « Association de malfaiteurs »

Image CC Flickr  **CaptPiper**

Les autres articles de notre dossier :

Internet illimité : les opérateurs s'agitent

Internet illimité : les opérateurs s'agitent

Image de Une Loguy pour OWNI, téléchargez-la :)

BENJAMIN

le 22 août 2011 - 21:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> C'est un peu comme si Canal +, qui fait aussi partie du
> groupe Vivendi, demandait aux producteurs américains de
> films et de séries, qui représentent l'essentiel de son
> offre de fiction, ou à la Ligue française de football, de
> payer pour être transporté par satellite ou câble
> jusqu'au consommateur final. [...] comme Canal + paie les
> producteurs de contenus permettant de recruter des abonnés
> payants.

La réalité n'est pas si éloigné :

A l'heure actuelle, des chaînes peuvent ne plus acheter les contenus, elles demandent aux producteurs de trouver eux-même des publicitaires qui vont financer la production du dit-contenu (en mettant en avant généralement les produits du dit-financier en contre-partie); Dès finalisation du produit, les télévisions font "oeuvres de bontés" en diffusant le contenu.

(notez que ce syndrome n'existe pas pour les productions de séries ou de films, mais plus fortement pour les petites émissions – notamment pour les micro-émissions entre deux pubs ou pastilles dans des show TV)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CYRIL

le 22 août 2011 - 22:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



[Erreur] Lire "Amazon" et non "Amazone"

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALEX

le 22 août 2011 - 23:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Beaucoup d'imprécisions dans cet article:

Déjà si, youtube et consors payent, et surement plus que nos FAI pour être emmené au client final. La bande passante à un coût, et un coût très élevé. D'ailleurs la neutralité du net n'est pas tant un principe de gratuité qu'un principe d'égalité: ne pas censurer certains flux pour favoriser d'autres flux, comme c'est souvent le cas dans les offres internet mobiles où la voip est souvent bannie.

Ensuite je pense que vous vous trompez sur l'apport de la fibre: celle-ci est extrêmement cher à installer jusqu'à l'utilisateur, de plus, les fai n'ont pas intérêt de permettre à leurs utilisateurs de pouvoir consommer plus de volume de données, et ce à cause d'un de leurs premiers mensonges: l'internet illimité à 20Mb (un peu moins de 3Mo/s). En réalité, les FAI espèrent que la consommation lissée sur le mois (donc en intégrant les périodes où vous n'avez pas d'activité sur internet) ne dépasse pas les 50ko/s. Si nous saturions notre bande passante, il y a longtemps que les FAI seraient ruinés. Le principal intérêt de la fibre est de débaucher les internautes des concurrents retardataires.

Ceci dit je suis d'accord sur le fond, mais ce qui reviendrait vraiment moins cher, à un FAI (et donc améliorerait ses revenus) serait d'inciter ses clients à rester sur son réseau, et donc à posséder le plus possible de fournisseur de contenus (ce qui ne serait pas obligatoirement un plus pour l'internaute). Assez paradoxalement en cette période d'amalgames entre technologie et usage, favoriser le p2p entre les clients d'un même opérateur est un moyen d'économiser la bande passante qui va vers d'autres réseaux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DESMAGOTS

le 22 août 2011 - 23:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Monsieur le president d'un fond d'investissement, grand consultant de cet univers, si cette activité est tres lucrative et si simple... Pourquoi ne montez vous pas un FAI de type commerce equitable.. Donnez nous un acces full internet, sans aucune retenue, bien dimensionné pour faire du youtube HD en même temps que 3 ou 4 download... Bien sur tout cela sans deranger ma tv HD et la comm telephonique de madame ... Et tout cela pour 20€ par mois ..

Marre des pseudos revolutionnaires qui a part blogger font rien... Quand je vois le nombre de blogueur, techos et autres balancer qu'ils ont la science exacte et que les FAI en place sont tjrs les même, on peut se mettre a rire..

Sur ce... On attend vos actes et non vos paroles...plutot que de crier a l'abus, monter un nouvel acteur qui tiendrait compte de tout vos conseils (remunerations des sites de contenus, developpement et dimensionnement des reseaux, QoS, services clients, boutiques) et ensuite refaites le même discours, la vous serez credible

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NEBAG

le 23 août 2011 - 10:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Une petite précision:

"Un péage permettant aux opérateurs de réseaux de faire payer les producteurs de contenus Internet, en risquant de casser l'essor d'Internet, serait un nouveau clou dans le cerceau de nos économies, dont le seul intérêt serait de gonfler les dividendes et les bonus d'oligopoles déjà riches."

Youtube, Dailymotion et autres ne sont pas des producteurs de contenus mais des fournisseurs de contenus. C'est bien là le problème devant lequel se trouvent les producteurs de contenus... Leur oeuvres sont diffusées mais trop peu financées...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLUETAK

le 23 août 2011 - 10:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"J'aimerais voir la tête du patron de Paramount quand Monsieur Lévy lui expliquera pourquoi il doit payer pour monter sur Canal Sat, au lieu d'être payé pour son contenu exclusif."

C'est le système des hyper-marchés : payer pour pouvoir vendre ses produits en bonne place. Monsieur Levy connaît surement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROBIN

le 23 août 2011 - 11:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Juste comme ça, la fibre ne sert qu'à excuser l'énorme montant de l'investissement. la VDSL non désiré par le gouvernement est une solution qui permet d'obtenir des débits similaire à la fibre optique actuellement déployé.

Si on voulait encore plus chercher le vis, on pourrait dire que la loi HADOPI n'a rien à voir avec le droit d'auteur. Mais que sont objectif caché était de faire migrer les utilisateurs vers des solutions centralisé pour fait peter les scores.

Comme le dit "Alex", le P2P est un protocole intelligent très bénéfique pour les FAI car ce protocole cherche les sources les plus proches de l'utilisateur et donc sans sortir du réseau du FAI (au mieux).

Donc oui, il est vrai que les FAI prennent les gens pour des cons : Faire payer les fournisseurs de contenu et les clients.

Sauf que dans l'histoire ce que ces gens ne disent pas, c'est que les fournisseurs de contenu paye déjà pour leur connexion au réseau. Après, c'est le problème des FAI de trouver des solutions pour économiser.

Des solutions existent, comme la possibilité de mettre en place un système de "cache" chez le FAI, voir héberger une partie du contenu le plus visioné chez le FAI.

Tout ça se discute, on appelle ça le commerce.

*Sauf que de nos jours, il semblerait que le commerce ne passe plus que par des lois.
C'est là le problème.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 23 août 2011 - 11:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que toute l'infrastructure de la communication: centraux téléphoniques et lignes. Tout cela à été payé par l'impôt des citoyens du temps ou France Télécom/Orange était tout simplement PTT. Et que Fr Telecom à toujours le monopole sur ces infrastructures.

Au fait qui arrivera à avoir une explication sur les problèmes d'homonymie sur les mails wanadoo/orange. Moi j'ai changé de nom. Mais hadopi/loppi envoie le courrier à qui sur Orange... à "l'autre"?

Je sais c'est pas le sujet...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TL

le 23 août 2011 - 14:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand vous intégrez des articles datant de 2 mois comme celui-ci dans une "une", ce serait intéressant de préciser la date de publication originale quelque part, afin de mieux contextualiser le texte :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AKSENAMOUN

le 23 août 2011 - 15:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Anonymous interviendra

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

J2L41250

le 23 août 2011 - 15:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La recomposition du paysages des FAI français conduit naturellement à une pression à la hausse sur les prix.

Il y a 8 ans, nous avions une dizaine de FAI en concurrence faisant chuter la part de marché quasi monopolistique de l'opérateur historique. L'innovation de quelques acteurs a permis de conduire à un des produits très intéressant (feu le 29,90 Eur/mois) pour les consommateurs. Cette tendance se retrouve dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest.

L'article de l'auteur montre bien les dynamiques conduisant à la mise en place d'une entente créant un goulot d'étranglement qui exigera un péage injustifié aux fournisseurs de contenu. Quelques commentaires sur les coûts réels auxquels doivent faire face les opérateurs permettraient de l'enrichir.

Aujourd'hui, le marché se concentre avec 4 acteurs, dont trois sont de notoriété publique de connivence, au mépris du droit de la concurrence. Toute cette histoire n'a rien à voir avec le financement des réseaux 4G et FTTH; si ce n'est pas rentable, il ne faut pas y aller.

L'argument du cout de la bande passante est totalement fallacieux et démontre un réelle mauvaise foi ou un complète ignorance sur la structure de cout de nos accès ADSL. Non, offrir 20 Mb/s ou 2Mb/s n'implique pas un structure de coût très différente. En gros, les coûts auxquels doivent faire face les FAI peuvent être divisé en 2 : l'accès et la bande passante.

L'accès, c'est la ligne de cuivre que arrive chez vous. le coût de maintien de l'infrastructure est le poste de coût le plus élevé pour un FAI (soit directement pour FT soit via le tarif de ligne dégroupée payée par les autres à FT, environ 9 Eur par mois).

Le réseau de collecte centralisant le trafic venant des lignes ADSL peut être onéreux mais est aujourd'hui extrêmement réduit par le nombre de lignes ADSL existants. Ce réseau est un coût fixe, quelque soit le nombre de clients ADSL. Lissé sur quelques millions d'abonnés, il est aujourd'hui extrêmement réduit. C'est infrastructures sont largement payées par nos abonnements ADSL.

Enfin, le prix de la bande passante elle-même (le flux qui coule dans les infrastructures pré-citées). Pour le trafic échangé au sein d'un même FAI, le coût est nul. Les grands opérateurs ont mis en place des "Peering point". Ces points d'échanges permettent aux grands opérateurs d'échanger du trafic sur une base gratuite en prenant pour accord que le trafic échangé dans un sens l'est dans l'autre. Le coût des ces points de peering est risible comparé au prix du réseau complet et n'influe pas sur les coûts par ligne ADSL. En dernier lieux, les opérateurs mettent en place des lignes permettant d'interconnecter leurs réseaux avec les grands opérateurs internationaux. Ces lignes ont un coût mais concentre le trafic de l'ensemble des clients particuliers et entreprise. Bien qu'onéreuse, elles ont vu leur coûts chuter ces 10 dernières années du fait de la concurrence et voient leur coût mutualisé entre des millions de clients. Ramené au prix de votre ligne ADSL, on parle de quelques centimes... En résumé, l'histoire du coût de la bande passante est un argument fallacieux !

L'exploitation de réseaux hauts débits peut être extrêmement fructueux. Les marges bénéficiaires d'exploitation dégagées par les opérateurs sont de l'ordre de 40%. Jeter un coup d'œil aux comptes publiés sur les sites des opérateurs si vous en doutez.

Face à un abus de position dominante, c'est aux autorités de faire valoir le droit de la concurrence afin d'éviter la mise en place d'entreprises rentières étouffant l'innovation.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WILNOCK

le 24 août 2011 - 7:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@T.L., en meme temps, c'est écrit a la fin de l'article, "il faut lire toutes les lignes" (c'est mon prof de maths qui me disait ca)

Billet initialement publié sur Stratégies, un blog de Challenges sous le titre « Association de malfaiteurs » et si vous continuez sur le liens: Oh magie, vous retomber sur l'article de Juillet (antérieur d'un 1 mois et non 2, mais dans 1 mois, vous aurez raison, il sera antérieur de 2 mois c'est une blague Vietnamiennne), ce qui veut bien dire que la source a été mentionnée.

La "temporalité des medias" c'est très XXIème siècle, une "Une" c'est surtout sur pour la Presse (du nom des machines qu'ils utilisent pour la faire, fin normalement une rotative), ici c'est plus une mise forme éditorial et thématique.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN

le 24 août 2011 - 14:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> La bande passante à un coût, et un coût très élevé.

Je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai trouvé un article qui contient les prix du transfert d'information aux USA, en Angleterre et au Japon. Ce coût est de 1 centime de dollar par giga-octet.

Donc même le net-goinfre qui consomme 10 giga-octets par jour en regardant des films HD en streaming toute la journée ne coûte en fait à son opérateur que 3 dollars par mois, aux prix constatés à l'étranger. Ce qui est bien inférieur au prix de son abonnement internet, vous en conviendrez.

http://www.xcrew.net/content/the_cost_of_bandwidth_canada_versus_the_world.html

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ASHDAWAI

le 24 août 2011 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme toute entreprise connectée à internet, les diffuseurs de contenu paient leur connexion à leur propre FAI (américain, souvent donc hors du réseau des FAI cités).

C'est donc le cout d'interconnexion qui pose problème, que font nos FAI européens pour le réduire ? Quelles alternatives ont-ils mis en avant pour que l'on aille chercher des contenu chez des fournisseurs qui sont sur leur réseau ?

Si les FAI européens ne sont pas contents de leurs tarifs d'interconnexion avec leurs homologues américains, qu'ils s'arrangent entre eux : apparemment, ils savent très bien le faire à nos dépens. Mais attention, de "tondre la laine sur le dos de ses clients" on passe vite à "scier la branche sur laquelle on est assis", et la chute risque d'être dure

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

T.L

le 24 août 2011 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Wilnock : j'ai bien vu le lien, c'est comme ça que j'ai (mal) daté le billet. J'aimerais juste avoir l'information plus directement. On a bien le titre d'origine du billet dans cette fameuse ligne, je dis que la date d'origine serait tout aussi (ou plus) intéressante.

D'autant plus que quand Owni fait une Une avec d'anciens articles déjà sur Owni, on voit directement à quelle date a été publié leur article la première fois : cette date est sur la Une, et en haut à gauche du billet. C'est cette douce habitude d'avoir la date réelle de publication de l'article que j'aimerais voir étendue aux articles extérieurs.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZENITZU

le 24 août 2011 - 17:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cela fait maintenant bien longtemps qu'on laisse les 3 opérateurs de téléphonie et aussi FAI (SFR, Orange, et Bouygues) se gaver sur le dos des gens et maintenir leur oligopole sans qu'on leur dise rien malgré les forts doutes et mêmes preuves d'entente sur certains prix. Il ne faut pas s'étonner de voir ce genre de chose arriver. Le seul espoir maintenant réside dans le fait que Free et Numéricable notamment ont annoncé qu'ils n'étaient pas favorables à ce genre de projets. Si jamais ils craquent aussi et suivent les 3 gros, il n'y a plus d'espoir. Parce que si vous comptez sur l'Etat pour empêcher cette mesure de se mettre en place, vous vous mettez le doigt dans l'oeil jusqu'au coude.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

22DECEMBRE

le 24 août 2011 - 11:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Une question comme ça : pourrait-on envisager d'être propriétaire de la fibre optique de sa maison au NRO ? Plutôt que d'être le locataire du FAI qui l'a posé ?

Et pourrait-on enfin faire transiter toutes nos communications via internet ? Ça commence, mais c'est bancal et non normalisé... On devrait pouvoir disposer d'un protocole qui permette d'appeler depuis son ordinateur sa mamie qui, elle, n'a qu'un téléphone. Ou pouvoir visionner un film ou une série aussi bien sur son ordinateur que sur sa tv...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALEX

le 28 août 2011 - 12:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui tu peux, mais c'est loin d'être trivial, entre compétences technique et problèmes administratifs

Tu peux regarder sur le site de fdn pour savoir comment ça se passe

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HALAIS

le 10 octobre 2011 - 22:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je considère que faire payer des sites , qui vivent déjà pauvrement , équivaldrait à les faire fermer et participerait grandement à une plus grande paupérisation intellectuelle , en donnant encore plus de pouvoir aux pouvoirs économiques qui en ont déjà trop . Ce serait digne d'une paranoïa idéologique inhumaine , qui serait ensuite à combattre au même titre que n'importe quelle idéologie paranoïaque , comme il en existe trop et qu'il en a toujours trop existé , comme toute folie .

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

9 pings

Internet limité – La débandade | Korben le 22 août 2011 - 20:22

[...] Pour conclure, je vais copier coller ce texte publié sur Pastebin par Anonymous59 qui comme son pseudo l'indique est un anonyme qui est ch'ti, donc probablement un bon gars et qui résume parfaitement la situation ! (+ ça à lire aussi pour la route) [...]

Les FAI réfutent vouloir supprimer un internet illimité - SCIENCE24 | SCIENCE24 le 22 août 2011 - 23:23

[...] qui est ch'ti, donc probablement un bon gars et qui résume parfaitement la situation ! (+ ça à lire aussi pour la route) Ø – Objectifs de ce texte L'objectif est bien entendu de vous éclairer sur le buzz du [...]

Analyse de Anonymous59 – Pastebin.com « webtrotteur le 23 août 2011 - 9:39

[...] Les vrais Net-goïnfrés, ce sont les FAI, sur OWN1.fr TwitterFacebookPrint"Aimer" ceci : "J'aime" Soyez le premier à aimer ce post. [...]

Statuts Identi.ca du 2011-08-23 | Thibz'online le 24 août 2011 - 8:22

[...] @rom1v: <http://owni.fr/2011/08/22/les-vrais-net-goïnfrés-ce-sont-les-fai/> [...]

Fin de l'internet illimitée, danger réel ou canular ? | Geluti le 25 août 2011 - 19:58

[...] Encore un autre article sur OWN1 Tweeter cet article Pas de commentaire [...]

Le corps ruptile de Bruce Lee et autres ravissements le 29 août 2011 - 5:37

[...] Une aberration quand on sait comment lesdits opérateurs se gavent depuis des années (clic). Je préfère parler d'aberration plutôt que de honte ou de scandale, parce que, quand [...]

Les vrais Net-goïnfrés, ce sont les FAI » Educ Medias le 2 avril 2012 - 9:22

[...] Via owni.fr [...]

Mise à jour de la rubrique « Sites et liens en vrac » « SAM7BLOG le 9 juillet 2012 - 21:18

[...] LES VRAIS NET-GOÏNFRES, CE SONT LES FAI [...]

Liens | le 15 octobre 2012 - 12:51

*[...] Les vrais Net-goinfres, ce sont les FAI Le 22 août 2011 Henri de Bodinat. Partager :
No Comments by julie.vanderkar@gsara.be on octobre 15, 2012 • [Permalink](#) Posted in
Non classé [...]*